

# Formation aux Premiers Secours en Santé Mentale

PSSM

## PUBLIC

- Tout agent d'une collectivité volontaire
- Tout salarié d'une entreprise/ association volontaire

## INTERVENANTS

Formateur accrédité par PSSM France

## SESSIONS INTER-ENTREPRISES

### DURÉE

2 jours non consécutifs

### DATES

[Télécharger le calendrier](#)

### LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

### TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

### SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

### Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

### Nos certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



## VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

## Contexte

[Circulaire du 23 février 2022](#) ayant pour objet de favoriser la généralisation au secourisme en santé mentale et au développement d'une culture de la prévention des situations de détresse psychique dans les 3 fonctions publiques.

## Objectifs

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner une information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Prendre confiance dans l'interaction avec des personnes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale

## Programme

### JOUR 1 :

- **Introduction à la santé mentale et aux interventions**
  - Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
  - Interventions efficaces
- **Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale**
  - Premiers Secours en Santé Mentale
    - > Cadre des premiers secours en santé mentale
    - > Le plan d'action AERER
  - Présentation de la dépression
    - > Signes et symptômes
    - > Interventions
- **Le plan d'action pour la dépression**
  - Rappel de la dépression
  - Action 1 pour la dépression
  - Crise suicidaire : Présentation - Assister
- **Les troubles anxieux**
  - Présentation des troubles anxieux
    - > Signes et symptômes
    - > Interventions

### JOUR 2 :

- **Le plan d'action pour les troubles anxieux**
  - Rappel des troubles anxieux
  - Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatiques
    - > Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)
    - > Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
    - > Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister
- **Les troubles psychotiques**
  - PSSM pour les troubles anxieux (suite)
  - Présentation des troubles psychotiques
    - > Signes et symptômes
    - > Interventions





- **Le plan d'action pour les troubles psychotiques**
  - Rappel des troubles psychotiques
  - Action 1 pour les troubles psychotiques
  - Crise psychotique sévère : Présentation - Assister
  - Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)
- **L'utilisation des substances et le plan d'action**
  - Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances
    - > Signes, symptômes
    - > Interventions
  - Action 1 pour l'utilisation de substances
  - Crise liée à l'utilisation de substances
  - Crise d'agressivité
  - Urgence médicale
  - PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

## Pré-requis

Pas de pré-requis

## Méthodes pédagogiques

- Démarche pédagogique participative : apports théoriques en interaction avec les participants
- Mises en situation et exercices pratiques
- Remise d'un support à chaque participant reprenant l'essentiel des apports de connaissances

## Suivi et modalités d'évaluation

Quizz en fin de formation

## Délai d'accès à la formation

 **Formation réalisable en session intra-entreprise**

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Pour toute demande urgente en inter ou en intra, nous vous invitons à [nous contacter](#).



### VOS CONTACTS

Nos chargés de formation  
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : [formation@ast-i.org](mailto:formation@ast-i.org)

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -  
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines  
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>